



Centre de documentation et
d'information de la Maison Régionale de
l'Environnement et des Solidarités

Inscription individuelle

Mise à jour Janvier 2013

Inscription individuelle CRID (valable 1 an de date à date)

- **Tarif** : *Plein** : 10 € | *Réduit** : 5 € (étudiants, personnes en recherche d'emploi, sur présentation d'un justificatif) | *Outils pédagogiques** (expositions, malles pédagogiques) : 30 € - par chèque uniquement. **entourer la mention utile*
- **Caution** : 75 € par chèque.

Inscription individuelle CRID pour les adhérents des associations du réseau MRES (valable 1 an de date à date)

- **Tarif** : Non payant, sur présentation d'un justificatif d'adhésion à une association du réseau MRES. Cette inscription donne droit à l'emprunt d'outils pédagogiques.
- **Caution** : 75 € par chèque.

Inscription individuelle CRID / CRDTM (valable 1 an de date à date)

- **Tarif** | 12 € par chèque uniquement.
- **Caution** : 75 € par chèque.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la MRES.

- Particulier
- Étudiant
- Demandeur d'emploi
- Personne en formation
- Enseignant
- Animateur PEC
- Animateur
- Membre/salarié d'association
- Professionnel de l'environnement
- Salarié d'une structure partenaire de la MRES

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal - Ville :

Année de naissance (mot de passe par défaut du compte lecteur):

Adhérent-e de l'association :

Tél :

E-mail :

Je souhaite recevoir les infos MRES par mail.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'emprunt au CRID (voir au verso).

Fait à Lille, le

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

Conditions générales d'emprunt

Centre Régional d'Information et de Documentation de la MRES
janvier 2013

Horaires d'ouverture

- Mardi et Jeudi 16h à 19h
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Et sur rendez-vous (pendant les congés scolaires uniquement sur rendez-vous).

Inscription individuelle

Tarif plein : 10 €

Tarif réduit : 5 € (étudiants et personnes en recherche d'emploi)

Tarif outils pédagogiques : 30 €

Tarif CRID/CRDTM : 12 €

Païement par chèque uniquement. L'inscription est établie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

L'inscription est valable un an à compter de sa date d'émission et donne le droit d'emprunter **4 documents** (ouvrages, revues, CD, DVD, jeux) pendant une période de **3 semaines**. La carte d'emprunteur « outils pédagogiques » donne en outre accès aux expositions et aux malles pédagogiques pendant une période de 3 semaines. L'emprunt est renouvelable une fois, sur demande préalable auprès des documentalistes.

Pour les adhérents d'une association du réseau MRES, l'inscription est non payante sur présentation d'un justificatif de cotisation à jour de l'une des associations de la MRES. Dans ce cas, l'emprunteur peut emprunter 4 documents (y compris les expositions et malles pédagogiques) pendant une période de 3 semaines. L'emprunt est renouvelable une fois, sur demande préalable auprès des documentalistes.

Pour certains outils pédagogiques, une caution spécifique peut être demandée.

Caution et indemnités de retard

Pour toute inscription, un **chèque de caution de 75 €** à l'ordre de la MRES est demandé lors de l'établissement de la carte d'emprunteur.

Le chèque de caution sera encaissé dans le cas où les documents empruntés ne sont pas rendus trois mois après la date d'expiration du prêt.

En cas de restitution des documents empruntés après encaissement du chèque de caution, le montant de la caution sera rendu, diminué d'un montant de 15€ pour frais de relance, ainsi que du montant du coût d'achat des documents éventuellement commandés pour remplacement.

En cas de perte de document, l'emprunteur s'engage à les remplacer ou les rembourser.

Le chèque de caution sera rendu sur demande à tout moment, à condition que l'emprunteur n'ait pas de prêt en cours. Dans ce cas, son inscription sera suspendue.

Prêt de documents vidéo et audio

Les documents vidéo et audio prêtés par le Centre Régional d'Information et de Documentation de la MRES doivent être réservés à un usage privé et familial. La MRES dégage toute responsabilité en cas d'usage public. Si l'emprunteur envisage une diffusion publique, il relève de sa responsabilité de se mettre obligatoirement en relation avec l'auteur ou l'éditeur pour une demande d'autorisation.

Conditions d'emprunt du CRDTM

Pour en connaître les conditions d'emprunt, veuillez vous adresser directement au CRDTM.

Vous pouvez consulter en ligne le catalogue et votre compte lecteur (mot de passe par défaut : année de naissance) > http://mres-asso.org/base_doc/